

- 13.7 L'association locale peut décider elle-même de se désaffilier de l'UFC-Que Choisir. Cependant, elle devra au préalable saisir le Conseil d'Administration de l'UFC-Que Choisir qui délèguera l'un de ses membres ou un membre du personnel pour être entendu par l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'association locale. Les convocations à l'Assemblée Générale Extraordinaire sont individuelles et adressées au domicile des membres avec indication de l'ordre du jour.
- 13.8 En tout état de cause, la décision de l'association locale devra être notifiée officiellement au Président de l'UFC-Que Choisir et être accompagnée de la décision prise, à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés, par le Conseil d'Administration de l'association locale. La perte d'affiliation sera rendue officielle au plus prochain Conseil d'Administration de l'UFC-Que Choisir. Dans cette hypothèse, l'UFC-Que Choisir informera les membres de l'association locale des conséquences de cette désaffiliation.
- 13.9 L'association locale doit informer l'UFC-Que Choisir de la tenue de son Assemblée Générale et de son Assemblée Générale Extraordinaire en indiquant les ordres du jour respectifs.

ARTICLE 14 : DISSOLUTION

- 14.1 L'Assemblée Générale Extraordinaire est convoquée spécialement à cet effet dans les mêmes formes que pour une modification de statuts.
- 14.2 La dissolution ne peut être votée qu'à la majorité des 2/3 des membres présents ou représentés.
- 14.3 En cas de dissolution, un ou plusieurs liquidateurs sont nommés par l'Assemblée Générale Extraordinaire. Après apurement du passif, l'actif restant sera mis à la disposition de l'UFC-Que Choisir.

ARTICLE 15 : REGLEMENT INTERIEUR

- 15.1 Le Conseil d'Administration de l'association locale peut établir un règlement intérieur fixant les conditions particulières d'application des présents statuts.
- 15.2 Un exemplaire sera adressé au Conseil d'Administration de l'UFC-Que Choisir dans les trente jours suivant son adoption.

Toulouse, le 18 mars 2005

La Secrétaire

La Trésorière

La Présidente

